

Réponse à l'interpellation de Marie-Jeanne OMARI

Intervention de mars 2021.

Madame la Conseillère,

Il convient de rappeler que si l'interpellation du Conseil s'inscrit dans le cadre de la journée du droit des femmes, ni le sexe de la personne interpellée le 8 mars dernier, ni sa couleur de peau n'ont a priori déterminé l'intervention liée à un comportement.

La Zone de Police entraîne tout son personnel intervenant en maîtrise de la violence dont les concepts ont été présentés aux Conseillers communaux à plusieurs reprises.

Par ailleurs, deux modules de formation, Gestion de la relation en situation d'accueil et Gestion de la relation en situation d'intervention, sont suivis par les personnels concernés.

Effectivement, la crise sanitaire est venue considérablement impacter ces entraînements et formations, de même que la formation des nouvelles recrues accueillies dans la Zone de Police. Le retour à une situation quasi normale depuis ce lundi va nous permettre de planifier à nouveau ce type de prestations.